

LE SCOT

MONT-BLANC

C'EST QUOI ?

RÉPONSE 1

un nom DE CHIEN

RÉPONSE 2

UNE MARQUE DE VÉLO

RÉPONSE 3

**UNE SÉRIE TV
DES 00'S AVEC DEUX FRÈRES**

RÉPONSE 4

**L'AVENIR
DE VOTRE TERRITOIRE**

LA RÉPONSE
À L'INTÉRIEUR DE CE DOSSIER



SOMMAIRE

P.4

C'EST QUOI

LE SCOT MONT-BLANC ?

P.7

QUATRE TERRITOIRES,

UN AVENIR COMMUN :

LE SCOT MONT-BLANC

P.8

LE SCOT EN CHIFFRE,

ÇA DONNE QUOI ?

P.8

CONSTRUIRE DEMAIN :

LES GRANDS DÉFIS

DU SCOT MONT-BLANC

P.10

RÉUNIONS PUBLIQUES

DU SCOT MONT-BLANC :

VOTRE AVIS COMPTE !



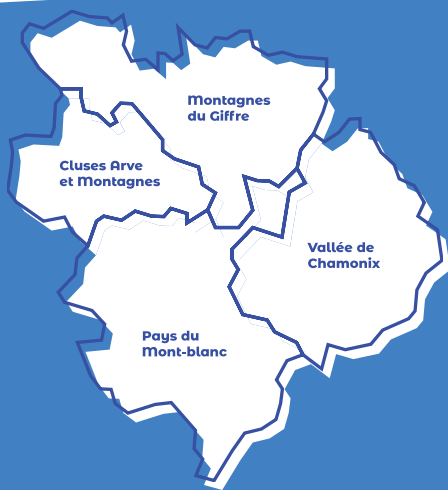
C'EST QUOI le SCOT

SCHÉMA

TERRITORIAL

COHÉRENCE

MONT-BLANC



**DESSINER L'AVENIR DE LA HAUTE-SAVOIE
POUR LES 20 ANS À VENIR ?
LE SCOT MONT-BLANC EST LA CLÉ DE VOÛTE
DE CETTE AMBITION.**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Mont-Blanc est bien plus qu'un document de planification : c'est une feuille de route stratégique pour l'avenir de notre territoire, incluant les communautés de communes de Montagnes du Giffre, Cluses Arve et montagnes, Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.

**L'OBJECTIF ? GARANTIR UN DÉVELOPPEMENT
HARMONIEUX, RESPECTUEUX DE NOTRE
ENVIRONNEMENT ET BÉNÉFIQUE POUR
LES HABITANTS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.**

À travers ce projet, le SCoT Mont-Blanc s'attaque à des questions centrales :

- **Comment répondre aux besoins en logements tout en préservant nos paysages ?**
- **Comment soutenir notre économie locale sans compromettre la qualité de vie ?**

Ce sont ces défis qui nécessitent une réflexion collective pour bâtir un avenir équilibré et prospère.

L'un des objectifs prioritaires du SCoT est d'assurer un développement durable pour les décennies à venir. Cela signifie encourager des solutions à long terme, qu'il s'agisse de construction de logements pour jeunes familles, de soutien à l'économie touristique ou de création de nouvelles infrastructures de transport. Chaque initiative s'inscrit dans une vision globale où croissance économique, préservation des ressources naturelles et qualité de vie vont de pair.

Bien plus qu'un cadre administratif, le SCoT Mont-Blanc est l'outil qui coordonne les projets d'aménagement des différentes communes du territoire. Il garantit que chaque projet, qu'il soit social, économique ou environnemental, contribue de manière cohérente à un cadre de vie respectueux et durable.





**En résumé,
LE SCOT MONT-BLANC
EST UN OUTIL CLÉ POUR DESSINER L'AVENIR
DE NOTRE RÉGION :**

il vise un développement harmonieux, durable et respectueux de notre précieux patrimoine naturel et humain. Ce projet ambitieux offre à chacun l'opportunité de contribuer activement au futur de notre territoire.





QUATRE TERRITOIRES, UN AVENIR COMMUN : LE SCOT MONT-BLANC

Dans un cadre naturel unique et face à des défis communs, les quatre communautés du SCoT Mont-Blanc s'unissent pour bâtir un avenir durable et prospère.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES (2CAM)

La 2CAM regroupe 10 communes, dont Cluses, un pôle industriel majeur de la Haute-Savoie, reconnu pour son savoir-faire en mécanique de précision, notamment le décolletage. Bien que dynamique, cette région doit relever le défi de concilier son développement industriel avec la préservation de son environnement montagnard.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC (CCVCMB)

Couvrant 4 communes, dont la renommée station de Chamonix-Mont-Blanc, la CCVCMB se distingue par une forte affluence touristique et des activités sportives de montagne internationalement prisées. Le SCoT Mont-Blanc y relève les défis de la préservation environnementale face à un tourisme en plein essor, en veillant à un équilibre entre attractivité et protection des ressources naturelles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU MONT-BLANC (CCPMB)

Avec 10 communes et des stations comme Megève et Saint-Gervais-les-Bains, la CCPMB est un pôle touristique de haute qualité. Ici, le SCoT Mont-Blanc travaille à diversifier l'économie tout en coordonnant le développement de l'habitat, des infrastructures touristiques et des services, garantissant ainsi la sauvegarde des paysages et de l'identité montagnarde.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAGNES DU GIFFRE (CCMG)

La CCMG, marquée par une identité rurale et montagnarde forte, regroupe 8 communes autour des montagnes du Giffre. Son économie repose sur un tourisme en croissance, centré autour du domaine skiable du Grand Massif, et sur une agriculture locale dynamique. Le SCoT Mont-Blanc veille à favoriser un tourisme respectueux et à soutenir l'agriculture par des initiatives de circuits courts.

POURQUOI REGROUPER CES 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DANS LE SCOT MONT-BLANC ?

Un territoire naturel exceptionnel à préserver. Situées dans un cadre montagnard unique, ces quatre communautés partagent un patrimoine paysager aussi spectaculaire que fragile. La préservation de cet environnement face aux pressions de l'urbanisation et du tourisme est un enjeu collectif crucial.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE HARMONISÉ

Qu'il s'agisse du secteur industriel à Cluses ou du tourisme à Chamonix et Megève, chaque territoire contribue à la richesse économique de la Haute-Savoie. Le SCoT Mont-Blanc coordonne ces dynamiques pour assurer un développement diversifié, équilibré et durable.

UNE COORDINATION NÉCESSAIRE DANS L'AMÉNAGEMENT

Que ce soit pour le développement de logements, d'infrastructures de transport ou la gestion des flux touristiques, l'aménagement doit être pensé de façon concertée. Le SCoT Mont-Blanc permet d'établir des règles communes et de veiller à une cohérence territoriale.

UN ENGAGEMENT PARTAGÉ POUR UN AVENIR DURABLE

Les quatre communautés s'engagent pour un développement durable en priorisant la protection des ressources naturelles, la réduction de l'empreinte écologique du tourisme, et l'adaptation aux changements climatiques.

LE SCOT EN CHIFFRE, ÇA DONNE QUOI ?

4

communautés
de communes
impliquées

32

communes
mobilisées

36

élus titulaires

12

suppléants pour
porter le projet

115 000

habitants concernés
par les décisions
d'aménagement

312

entreprises industrielles
au cœur
de l'économie locale

260 000

lits touristiques
pour accueillir
les visiteurs
du monde entier

30%

du territoire classé
Natura 2000, garantissant
la préservation de paysages
naturels uniques



CONSTRUIRE DEMAIN : LES GRANDS DÉFIS DU SCOT MONT-BLANC

INDUSTRIE D'EXCELLENCE

Le **SCoT Mont-Blanc** couvre un territoire au savoir-faire industriel de pointe, particulièrement dans la Vallée de l'Arve, cœur du secteur du décolletage. L'industrie, qui représente **23 %** des emplois, s'étend de la fabrication de produits métalliques à des industries de niche. En favorisant les échanges entre entreprises, centres de recherche et établissements éducatifs, le **SCoT** renforce l'attractivité économique tout en assurant la préservation de l'environnement. L'innovation et la résilience du secteur en font un pilier prêt à relever les défis de demain.

DESTINATION MONT-BLANC

Avec ses paysages uniques, ses villages typiques et son offre touristique quatre saisons, le **SCoT Mont-Blanc** est une destination prisée. Des stations de ski aux sentiers de randonnée en passant par une riche programmation culturelle, le territoire est résolument tourné vers un tourisme durable, modernisant ses infrastructures tout en valorisant son patrimoine naturel.

Résultat : *une expérience authentique, bénéfique pour l'économie locale et respectueuse de l'environnement.*

AGRICULTURE ET FORÊT : PRÉSERVER ET VALORISER

Le **SCoT Mont-Blanc** œuvre pour un développement agricole respectueux des paysages et des ressources. Il soutient l'agriculture locale, favorise les circuits courts et la filière bois, tout en gérant durablement forêts et ressources en eau. Par cette approche, le **SCoT** contribue à un développement économique local, encourageant les initiatives qui valorisent le patrimoine naturel et améliorent la qualité de vie.



ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET ÉNERGIES

Le SCoT Mont-Blanc s'engage pour un territoire résilient face aux défis environnementaux. En promouvant les énergies renouvelables et la réduction des émissions de CO₂, il vise un modèle à énergie positive. En intégrant les effets du changement climatique dans ses décisions d'aménagement, **le SCoT** contribue à un avenir durable et de qualité pour tous.

HABITAT ET URBANISME DURABLE

Le SCoT Mont-Blanc répond aux enjeux du logement en conciliant développement et qualité de vie. Avec plus de **109 000 logements** (majoritairement des résidences secondaires), il œuvre pour diversifier l'offre pour les résidents permanents et limiter la pression foncière. Il encourage la création de logements sociaux, la rénovation énergétique et un urbanisme durable, garantissant ainsi un accès équitable au logement.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Assurer l'accès à des services publics de qualité est une priorité pour **le SCoT Mont-Blanc**, qui prend en compte santé, éducation, culture, sport et commerces. En anticipant l'évolution démographique, comme le vieillissement de la population, **le SCoT** s'engage pour des infrastructures adaptées et réparties de manière équilibrée.

TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLES

Le SCoT Mont-Blanc met en place des solutions pour des déplacements fluides et durables, malgré les défis géographiques. En favorisant les transports en commun, la mobilité douce (covoiturage, vélo, marche) et les connexions transfrontalières, il réduit la pression routière et améliore la qualité de l'air, tout en s'adaptant aux besoins de mobilité du territoire.

COORDINATION TERRITORIALE

Le SCoT Mont-Blanc fédère un territoire complexe, de zones industrielles aux espaces naturels protégés. En renforçant la coopération transfrontalière et en établissant une vision partagée, il assure une cohérence territoriale qui respecte l'autonomie et la diversité de chaque commune, garantissant une qualité de vie équilibrée pour l'ensemble du territoire.



RÉUNIONS PUBLIQUES DU SCOT MONT-BLANC : VOTRE AVIS COMPTE !

Les réunions publiques du SCOT Mont-Blanc offrent aux habitants l'opportunité de s'impliquer dans l'avenir de leur territoire. Ces rencontres sont essentielles pour découvrir les projets et orientations envisagés pour les 20 prochaines années. Elles constituent un espace d'échange où chacun peut poser ses questions, comprendre les choix d'aménagement, et exprimer ses préoccupations.

Les projets sont présentés par les élus et les experts, et les habitants sont invités à partager leurs réflexions et leur vécu au quotidien. Participer à ces réunions, c'est contribuer à un futur équilibré qui allie développement économique, respect de l'environnement et qualité de vie pour soi bien sûr, mais aussi pour les générations futures.

À 19H

JEUDI 31 OCTOBRE 2024

DESSINONS
L'AVENIR
DE NOTRE
TERRITOIRE

ESPACE LE BOIS AUX DAMES
Place Base de Loisirs, VC N°8
74340 Samoëns

À 19H

JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

DESSINONS
L'AVENIR
DE NOTRE
TERRITOIRE

CENTRE DES CONGRÈS, LE MAJESTIC
241, allée du Majestic
74400 Chamonix-Mont-Blanc

À 19H

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

DESSINONS
L'AVENIR
DE NOTRE
TERRITOIRE

PARVIS DES ESSERTS
36, rue du Marcelly
74300 Cluses

À 19H

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024

DESSINONS
L'AVENIR
DE NOTRE
TERRITOIRE

MAIRIE DE PASSY
1, Place de la Mairie
74190 Passy





CONTACT PRESSE

RYAD SIDI-MOUSSA, DIRECTEUR

—
SCOT@MBAG.FR
06 77 76 03 73



WWW.SCOT-MONT-BLANC.FR

La synthèse du PAS

le SCoT Mont-Blanc

un territoire d'exception

Synthèse globale

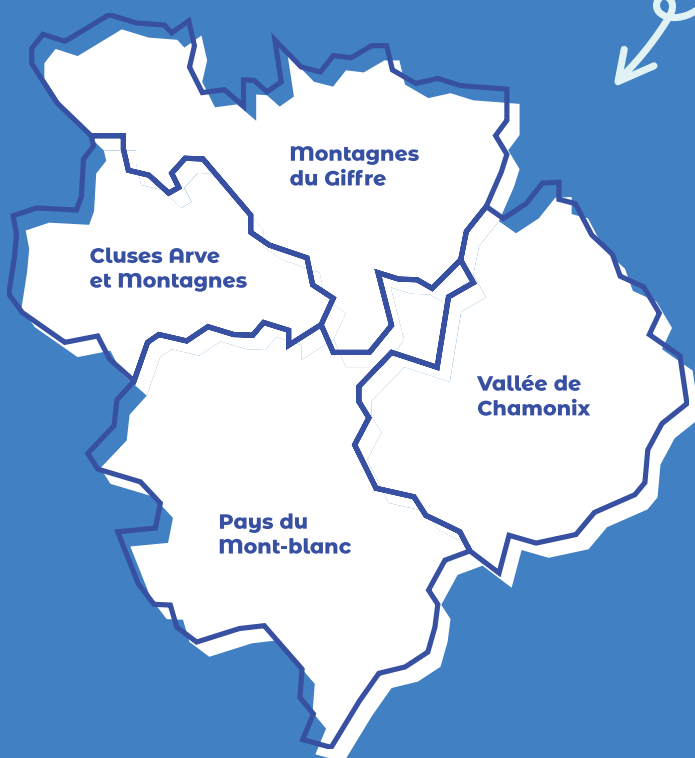


Le **périmètre d'application** du **SCoT Mont-Blanc**

4 vallées d'exception

32 communes

et **120 000** habitants



Une vision, un projet politique et une feuille de route

pour les 20 prochaines années

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT, élaboré par le Syndicat Mixte Mont-Blanc, constitue un outil clé de planification pour les 20 prochaines années. Ce document traduit la vision politique des élus en matière d'aménagement, de **développement territorial et de transition écologique**, dans un cadre réglementaire défini par le Code de l'Urbanisme.

Une vision intégrée pour un territoire résilient.

Le PAS articule développement économique, social et environnemental en réponse aux enjeux locaux et globaux : changement climatique, raréfaction des ressources, effondrement de la biodiversité. Il promeut une gouvernance participative et inclut les acteurs locaux dans la définition d'un territoire dynamique et innovant.

Une réponse au changement climatique.

Face à des défis croissants liés au climat (+4°C en France selon les prévisions du GIEC), le SCoT vise l'adaptation, l'atténuation et une mobilisation collective. Le programme « Territoires adaptés +4°C » du CEREMA accompagne cette transformation par l'innovation, la transversalité et la coopération territoriale.

Des enjeux communs pour les intercommunalités.

Les quatre communautés de communes (Cluses Arve et Montagnes, Montagnes du Giffre, Pays du Mont-Blanc, Vallée de Chamonix Mont-Blanc) partagent des défis en matière d'attractivité résidentielle, de santé publique, de gestion des ressources naturelles, de transition écologique, de développement économique, d'emploi, de mobilité, d'agriculture, de forêt, et de développement touristique. Le PAS favorise la coordination des politiques pour un aménagement durable et équilibré.

La santé comme fil rouge.

Le PAS intègre les enjeux de santé publique, visant un « territoire de santé » par la planification des soins, la prévention et la lutte contre les inégalités territoriales de santé.

Une gouvernance renforcée.

Le PAS repose sur une gouvernance territoriale adaptée, mobilisant les acteurs locaux et régionaux pour une transition écologique structurante. Il s'appuie sur l'expertise collective pour répondre aux défis présents et futurs, contribuant ainsi à faire du territoire un modèle de résilience et d'innovation.

Le PAS s'organise autour de 3 axes :

Cadre de vie et **attractivité** territoriale ;

Relocalisation économique et **valorisation** des ressources ;

Atténuation et **adaptation** face aux risques et aux réchauffements climatiques.



l'ADn

du SCoT Mont-Blanc

Ressources naturelles

Préserver les ressources naturelles (eau, forêts, sols) en assurant une gestion durable et responsable à long terme.

Paysages

Protéger et valoriser les paysages uniques du Mont-Blanc, véritable symbole d'identité et d'attractivité internationale.

Sports et loisirs de montagne

Soutenir les activités de montagne (ski, alpinisme, randonnée) tout en innovant pour répondre aux défis climatiques et environnementaux.

Économie touristique

Renouveler l'offre touristique, en relocalisant les retombées économiques au profit du territoire et de ses habitants.

Économie productive

Consolider la place centrale de l'industrie, diversifier l'économie, faire face à la mondialisation, et préserver les ressources naturelles fragiles.

Adaptation climatique

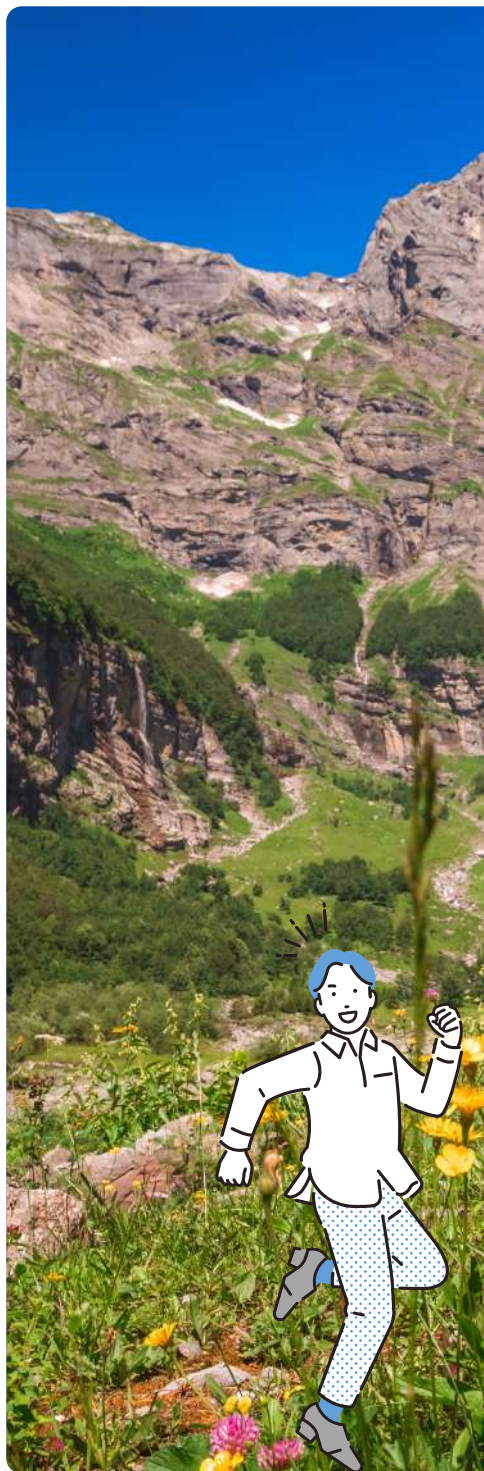
Anticiper les impacts du changement climatique sur les écosystèmes du Mont-Blanc et adapter les politiques économiques en conséquence.

Économie résidentielle

Renforcer l'attractivité résidentielle pour attirer habitants et travailleurs, tout en favorisant la qualité de vie et les services essentiels.

Héritage montagnard

Promouvoir l'héritage culturel et les activités de montagne, tout en respectant les écosystèmes sensibles et les traditions locales.





Cadre de vie et attractivité territoriale

Enjeux dégagés de la synthèse du diagnostic territorial

Habitat et urbanisme

Diversifier l'offre de logement pour répondre aux besoins des ménages (parcours résidentiel, parc social, logements pour le vieillissement).

Rénover les logements existants pour améliorer la qualité de l'habitat.

Maîtriser l'étalement urbain, favoriser la densification et limiter le mitage.

Valoriser les entrées de ville et maîtriser l'urbanisation pour conserver des espaces ouverts entre villes et villages.

Réhabiliter le bâti isolé d'altitude et préserver le patrimoine architectural.

Accompagner le renouvellement urbain comme réponse à la transition écologique.

Paysage et patrimoine

Préserver les paysages remarquables et les espaces naturels.

Valoriser les zones de vues remarquables et les panoramas, notamment depuis les axes majeurs et sentiers de randonnée.

Respecter et valoriser les codes de l'architecture traditionnelle pour maintenir une identité forte.

Préserver la trame paysagère patrimoniale (vergers, haies bocagères) et la trame verte et bleue au sein des espaces urbanisés.

Mobilité et connexions territoriales

Créer plus d'interconnexions perpendiculaires aux vallées pour faciliter les déplacements entre versants.

Adapter les infrastructures pour contourner les obstacles naturels et améliorer la connectivité territoriale.

Réduire la saturation routière en proposant des solutions de mobilité durable (covoiturage, transport par câble).

Relocalisation économique et valorisation des ressources

Enjeux dégagés de la synthèse du diagnostic territorial

Développement économique et emploi

Maintenir et développer l'emploi sur le territoire, en particulier dans l'industrie, secteur identitaire.

Diversifier l'emploi pour limiter la précarité, notamment en soutenant les filières locales.

Favoriser la formation pour encourager la reconversion professionnelle et le maintien des jeunes sur le territoire.

Agir sur la transmission des exploitations agricoles pour pérenniser le secteur.

Valorisation des ressources agricoles et forestières

Préserver les terres agricoles et forestières à forte valeur ajoutée.

Développer des filières de transformation et commercialisation locales pour valoriser les produits agricoles (restauration collective, bois de construction).

Permettre l'installation de nouveaux exploitants et l'accueil d'activités de transformation.

Encourager des pratiques agricoles et sylvicoles durables et résilientes face aux changements climatiques.

Tourisme

Renforcer les équipements touristiques tout en limitant la précarité de l'emploi dans ce secteur.

Requalifier les espaces publics dans les villages et aménager les départs de randonnées.

Renforcer l'offre d'hébergement touristique en captant les lits non marchands et non commercialisés.

Maîtriser l'impact des résidences secondaires et encadrer les résidences de tourisme pour préserver le tissu local.

Relocalisation et circuits courts

Favoriser le développement de filières courtes et responsables, gestionnaires de l'environnement.

Encourager les débouchés locaux pour réduire les transports (approvisionnement local, circuits courts).

Permettre la reconquête de friches en lien avec la gestion des risques et des espaces naturels.





Atténuation et adaptation face aux risques et au réchauffement climatique

Enjeux dégagés de la synthèse du diagnostic territorial

Préservation des espaces naturels

Préserver les espaces agricoles et forestiers jouant un rôle dans les corridors écologiques.

Maintenir les pratiques agricoles en lien avec l'ouverture des paysages et la préservation de la biodiversité.

Intégrer les zones industrielles et commerciales dans une trame paysagère cohérente pour minimiser leur impact environnemental.

Gestion des risques

Adapter les pratiques agricoles aux contraintes environnementales (présence du loup, réchauffement climatique).

Gérer les limites entre urbanisation et secteurs naturels pour éviter les phénomènes de mitage (haies, vergers).

Préserver et valoriser les zones tampons pour limiter les impacts des risques naturels.

Adaptation au réchauffement climatique

Accompagner l'évolution des pratiques agricoles pour répondre aux nouveaux enjeux climatiques.

Favoriser la résilience des filières locales face aux changements climatiques (adaptation des essences forestières, pratiques agricoles).

Diversifier les activités touristiques pour pallier la réduction de l'enneigement.



Mobilité durable

Promouvoir des alternatives à l'autosolisme pour réduire les émissions de CO₂.

Renforcer les infrastructures pour les modes actifs (vélo, marche) et pour le covoiturage.

Optimiser la gouvernance de la mobilité pour une gestion cohérente et durable des transports.

Tourisme

Diversifier l'offre touristique pour s'adapter aux changements climatiques et proposer un tourisme 4 saisons.

Intégrer les aménagements touristiques (pistes de ski, remontées mécaniques) dans le paysage pour réduire leur impact visuel.

Renforcer l'offre d'hébergement touristique en captant les lits non marchands et non commercialisés.



SCOT
MONT-BLANC
POUR UNE COHÉRENCE TERRITORIALE



CONTACT

CONTACT@SCOT-MONT-BLANC.FR



WWW.SCOT-MONT-BLANC.FR



La concertation avec les partenaires institutionnels et études connexes

**Le Conseil Local de Développement
Territoires à +4°C**

 Séminaire du SCoT Mont Blanc / Territoires adaptés +4°

« Transition écologique et redéploiement productif de
l'économie »

Passy
Vendredi 7 Février 2025
Mountain Store



Introduction

L'animation du séminaire est assurée par Olivier Pastor.



Interventions liminaires

- Olivier Colloc, Decathlon, ouvre la séance.
- Raphael Castera, Maire de Passy, se félicite de la mobilisation importante autour du SCoT et insiste sur les enjeux majeurs du territoire, notamment les services de santé et la ressource en eau.
- Nicolas Evrard, président du SCoT, rappelle que c'est la seconde édition du Comité Local de Développement et des Transitions. Il souligne le retard accumulé en matière d'aménagement (25 ans après la loi SRU) et la nécessité de changer d'approche : ne plus subir les contraintes réglementaires descendantes mais être force de proposition. Il appelle à une gouvernance participative et horizontale, impliquant tous les acteurs, avec l'appui du Cerema et de la Fabrique des transitions.
- Séverine Bourgeois (Cerema) présente son organisme comme un établissement public expert dans l'adaptation au changement climatique, la mobilité et l'aménagement. Le SCoT Mont Blanc, en y adhérant, bénéficie d'un accompagnement sur ces enjeux cruciaux.
- Le sous-préfet de Bonneville insiste sur l'importance du territoire, observé à l'échelle nationale pour ses spécificités et les défis qu'il affronte. Il rappelle la diversité des 32 communes impliquées et appelle à la coopération et à l'élaboration d'une stratégie à 20-25 ans.

La Fabrique des transitions

Intervention de Jean-François Caron

Jean-François Caron partage l'expérience de Loos-en-Gohelle, ancienne commune minière, devenue un territoire de transition exemplaire. Il insiste sur la nécessité d'aligner les élus, les agents, les acteurs socio-économiques et l'État pour débloquer les situations.

Enseignements tirés du Plan Avenir Montagne (61 territoires)

- Comprendre les mutations : anticiper les risques (fonte du permafrost, sécheresse, éboulements) et leurs conséquences sur l'économie locale.
- Changer de regard : ne pas se limiter au tourisme mais développer une approche systémique.
- Lever les blocages : favoriser le dialogue pour surmonter les résistances et dépasser les logiques cloisonnées.
- Valoriser les dynamiques locales en mesure de structurer un projet de territoire plus large.
- Assurer une stratégie de transition efficace : fixer un cap clair, favoriser la participation des acteurs et prendre le temps de construire un récit collectif.

La Fabrique des transitions

Diagnostic Sensible par Benoît Nénert

Forces du territoire

- Richesse naturelle, économique et patrimoniale : position stratégique frontalière.
- Dynamisme des initiatives locales : forte implication sociétale.
- Efforts en matière d'énergie et de qualité de l'air : dispositifs existants (PPA, énergies renouvelables) mais à renforcer.
- Gestion de l'eau : rôle du SM3A dans la coopération intercommunale.

Faiblesses et fragilités

- Manque de coopération intercommunale : la richesse financière freine parfois la mutualisation.
- Mobilité cloisonnée : manque d'interopérabilité entre les modes de transport.
- Gestion de l'eau : signaux alarmants (sécheresses, prix de l'eau, baisse de qualité, fonte des glaciers).
- Manque d'implication citoyenne : participations institutionnalisées mais peu intégrées aux réflexions stratégiques.

Vision de la transition

- Prise de conscience du changement climatique partagée, mais vision technique dominante.
- Absence de cohésion sociale dans les discussions, alors que les inégalités et tensions peuvent s'aggraver.
- Manque d'un projet de territoire global : besoin d'un cadre politique clair et d'une vision à long terme.

Recommandations et perspectives

Changement de paradigme

- Regarder les réalités en face : affronter les fragilités, anticiper les crises économiques et environnementales.
- Valoriser le patrimoine et l'histoire locale : ex. guide patrimonial de la Vallée de Chamonix.
- S'appuyer sur des projets pilotes pour créer une dynamique.

Approfondir la coopération

- Structurer le SCoT comme outil de concertation : réunir élus, société civile et acteurs économiques.
- Associer pleinement les citoyens à la réflexion sur la transition.
- Apprendre à travailler ensemble : favoriser les dynamiques collectives et sortir d'une approche purement technique.

Construire un nouveau récit territorial

- Définir une ambition commune pour le territoire à l'horizon 2045.
- Explorer de nouveaux modèles économiques et sociaux, adaptés aux mutations climatiques et industrielles.
- S'inspirer des initiatives réussies dans d'autres territoires.

Conclusion

- Le séminaire marque une étape décisive pour le SCoT Mont Blanc. L'urgence climatique impose d'accélérer les transitions écologiques et économiques, en impliquant tous les acteurs du territoire. La réussite repose sur une vision commune, un cadre de coopération efficace et une capacité à dépasser les clivages pour construire un avenir résilient et solidaire.

Résumé détaillé des échanges sur le diagnostic sensible

1. Délégué territorial Fondation du Patrimoine CCPMB et vallée de Chamonix : Peu de mentions de la biodiversité dans les discussions, ce qui soulève des questions sur sa place dans les projets locaux.

2. Co-administratrice de Giffre en Transition : Elle soulève la question de l'articulation des solutions pratiques issues de la synthèse. En particulier, elle s'inquiète du consensus autour des retenues collinaires, qui sont souvent présentées comme une solution pour stocker de l'eau potable. Cependant, de nombreux hydrogéologues estiment que cette approche est inefficace, ce qui crée des tensions.

3. Simple citoyenne : Elle interroge sur la nature du changement de paradigme, s'il est véritablement systémique. Elle fait référence aux points de rupture possibles et à la nécessité d'un plan global, en opposition à des solutions fragmentées. Elle souligne que l'approche par le SCoT pourrait être la meilleure échelle pour un changement systémique.

o Réponse de Benoît : *Le changement de paradigme est effectivement une manière de parler d'un changement systémique. Cela passe par un changement de posture et de perception de nos actions. La mise en récit est un outil pour favoriser cette prise de conscience collective.*

4. Maire de Samoëns : Il estime que pour réussir un projet commun, il faut rassembler les acteurs. Il réfute l'idée selon laquelle les visions des élus et des autres acteurs seraient opposées, ce qui rendrait la collaboration difficile.

o Réponse de Benoît : *Les élus font face à des difficultés importantes dans leur travail, malgré les critiques souvent émises. L'analyse visait à illustrer ces défis et non à opposer les élus aux autres acteurs. Il est essentiel de ne pas mélanger les genres et de mieux comprendre la complexité du rôle des élus.*

5. Association aux Houches (EEDD) : L'association souligne que l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est essentielle, mais ne figure pas parmi les axes du projet. Elle insiste sur le fait que cette question est transversale et fondamentale pour instaurer une culture commune.

o Réponse du maire de Passy : *Il précise que l'EEDD n'est pas du ressort du SCoT, mais qu'il relève des intercommunalités. La CCPMB gère ce domaine via ses services environnementaux. Les réserves naturelles locales contribuent à la préservation de la biodiversité. Le SCoT prend en compte des thématiques comme*



l'eau et la santé, et la question de l'eau, notamment l'assèchement des prairies et des sources en montagne, est une priorité.

6. Guide de haute montagne et stagiaire chez Mountain Wilderness : Ce guide s'interroge sur l'attractivité touristique et la nécessité de trouver un équilibre entre les choix d'attractivité, la sobriété, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il note qu'il existe une sorte de «plafond de verre» concernant la clientèle et la capacité d'adaptation du secteur.

7. ASTERS Conservatoire d'espaces naturels : L'organisation met en garde contre une dépendance excessive aux solutions technologiques. Elle défend l'approche du Système Agroforestier Naturel (SAFN) et affirme que la préservation de la biodiversité passe avant tout par la qualité de la matrice écologique, plutôt que par des solutions technologiques seules.

Ces échanges montrent une diversité de perspectives sur la gestion du territoire, la biodiversité, et les solutions face aux défis environnementaux. Le débat porte sur la nécessité d'un changement systémique, l'importance de la coopération entre acteurs publics et privés, et la place des technologies par rapport aux approches naturelles et préventives.

Résumé détaillé des pitches des ateliers :

1. Pitch Atelier 1 : Cadre de vie, logement et attractivité territoriale

Expert Stephan Degeorges (CAUE), Simon Berrens Bettex (Morillon et SMIX), Ryad Sidi Moussa (SCOT), Bruno Lyonnaz (2CCAM)

L'objectif est de préparer le territoire à affronter l'imprévisible, sans se focaliser uniquement sur une prospective rigide, mais en intégrant des projets expérimentaux et adaptatifs. Plutôt que de tout résoudre d'un coup, l'accent est mis sur l'expérimentation, la mixité sociale et économique pour redonner de la valeur au foncier déjà aménagé. L'idée est de trouver de nouveaux usages pour ces espaces afin de mieux protéger les zones non aménagées. Cette approche expérimentale pourrait déboucher sur de nouvelles appropriations législatives et, à partir des résultats de ces expérimentations, proposer des trajectoires viables à l'échelle du SCOT. À terme, l'objectif est de créer un atlas des territoires du futur, qui regrouperait les meilleures pratiques et modèles pour un développement durable et résilient.

2. Pitch Atelier 2 : Relocalisation économique et valorisation des ressources

Pierre Viard du Cabinet Utopies, Fabrice Gyselinck (Thyez, Conseiller régional, SMIX), Pascal Bride (SCOT), Lucille Petry (CCVCMB)

Cet atelier se concentre sur la relocalisation économique, en valorisant les ressources existantes et les chaînes de valeur locales. Il s'agit de partir des éléments déjà présents sur le territoire, notamment un bassin industriel robuste et un riche patrimoine naturel, pour créer une dynamique de coopération. L'atelier propose de soutenir les acteurs économiques et d'encourager la création de tiers-lieux où ces acteurs peuvent se rencontrer, échanger et innover ensemble. L'idée est de bâtir une économie locale plus forte et plus durable en réutilisant au maximum les ressources locales, ce qui permettrait à la fois de relocaliser la production et de renforcer la résilience du territoire face aux crises économiques et environnementales.

3. Pitch Atelier 3 : Atténuation et adaptation

Philippe Vivière (Cerema), Hervé Villard (CCVMB), Sylvie Duplan (CCMG), Jeremy Payen (CCPMB)

Cet atelier aborde les questions de l'atténuation des impacts du changement climatique et de l'adaptation des territoires aux futures conditions climatiques. Il s'agit de déterminer l'état actuel du territoire et de définir les étapes à venir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux scénarios de réchauffement climatique, notamment dans un contexte où une hausse de +4°C est envisagée. L'atelier vise à faire ressortir les éléments communs entre les différents territoires impliqués, en identifiant les actions prioritaires et les synergies possibles. L'objectif est de préparer le territoire à un avenir plus chaud, en anticipant des mesures concrètes pour limiter les impacts négatifs tout en préservant la qualité de vie.

Ces pitches montrent une volonté de transformation du territoire en intégrant des approches innovantes et collaboratives pour relever les défis écologiques, économiques et sociaux actuels. Chaque atelier propose une réflexion sur les actions à mettre en place pour un avenir plus durable et résilient, en utilisant à la fois des approches locales, expérimentales et structurées

Résumé détaillé de la synthèse des ateliers :

1. Agence EPODE (Camille Berger):

Le sujet des dispositifs et acronymes liés à la gestion territoriale a été soulevé comme un obstacle pour les élus et les acteurs locaux, qui peinent à s'y retrouver face à la complexité du vocabulaire et des processus administratifs. La question du foncier est ressortie comme un enjeu majeur et transversal, particulièrement dans le contexte du SCoT. L'enjeu global est jugé systémique et pluriel, ce qui souligne la nécessité de penser le territoire de manière globale et intégrée. La création d'un premier SCoT serait un point de départ pour instaurer une cohérence territoriale, mais la complexité de la situation nécessite une approche systématique et collaborative pour surmonter les défis multiples du territoire.

2. Matthieu Battais (CCMG)

Matthieu Battais met l'accent sur le fait que la coopération repose sur l'acceptation et la gestion des conflits. Selon lui, à travers les débats, des points de vue différents émergent, mais cela soulève la question de savoir si une somme de réactions individuelles peut réellement aboutir à un projet collectif cohérent. Il questionne ainsi la capacité des acteurs à construire un projet partagé à partir de visions parfois divergentes. À la CCMG, il propose de travailler sur le prisme du rêve, du désir et du sens pour aller au-delà des divergences et chercher une évidence qui soit une plus-value majeure du paysage. Il souligne que cette approche pourrait être au cœur du projet désirable, en identifiant des enjeux communs à traiter collectivement. Le défi des prochaines années réside dans cette capacité à agir sur des enjeux partagés, tout en conciliant les visions et les intérêts de chacun.

En résumé, la synthèse des ateliers met en lumière l'importance de cohésion et de coopération pour construire un projet collectif, malgré les divergences et les conflits d'intérêts. Les enjeux systémiques tels que la gestion du foncier, la transition écologique et la planification territoriale nécessitent une approche collaborative et une vision partagée pour être réellement efficaces. Le défi est de concilier les désirs individuels et les besoins collectifs afin d'aboutir à un projet territorial qui soit à la fois désirable et réaliste.

Atelier 1 : Cadre de vie, logement et attractivité territoriale

LES 2-3 POINTS SAILLANTS POUR AMENDER LA PROPOSITION

- Aborder la question des nuisances sonores dans l'axe du cadre de vie
- Enjeu de la disponibilité et l'accessibilité du foncier pour développer du logement partagé (hébergements intergénérationnels) pour répondre aux besoins des personnes isolées - jeunes et personnes âgées) et répondre aux exigences de la loi ZAN (gestion économe de l'espace), mettre en application les servitudes de logements permanents
- Conforter la dynamique territoriale active : disposer d'un territoire vivant et habité qui se renouvelle dans sa population permanente (avoir emploi et logements en réponse)
- Quel équilibre par rapport à la pression touristique, préservation des espaces naturels?
- Développer la mobilité et les connexions entre les CC du SCOT
- Mobiliser le foncier existant des espaces déjà bâtis

LE OU LES OBSTACLES À LEVER

- Foncier : mettre en place une stratégie foncière à l'échelle du SCOT, faire évoluer la règlement pour permettre la mise en application de l'encadrement des loyers (le moment venu, pourra être en oeuvre par les collectivités qui le souhaitent)
- Garantir la pérennité des logements permanents malgré les nouveaux outils existants
- Aménager différemment : réhabilitation pour dégager du foncier, renforcer la mobilité
- Disposer d'un stock alimentaire territorial



Atelier 2 : Relocalisation économique et valorisation des ressources

LES 2-3 POINTS SAILLANTS POUR AMENDER LA PROPOSITION

- relocalisation : c'est aussi maintenir du savoir faire, travailler au développement des entreprises locales et à la diversification de leurs activités
- Territorialiser les chaînes de valeur avec des outils d'économie circulaire et d'écologie industrielle territoriale
- Enjeu de l'autonomie alimentaire

LE OU LES OBSTACLES À LEVER

- logement: besoin de logements pour les habitants permanents
- accès au foncier économique et agricole, résorption des friches, densification dans un contexte de limitation de la consommation foncière, avec un enjeu fort de maîtrise foncière
- besoin de concertation et de perspective au delà des multiples petites actions / initiatives



Atelier 3 : Atténuation et adaptation face aux risques climatiques

LES 2-3 POINTS SAILLANTS POUR AMENDER LA PROPOSITION

- S'adapter aux réalités des ressources disponibles en lien avec les changements climatiques (eau, foncier, mobilité)
- Optimiser l'offre d'hébergements touristiques en réponse aux besoins et à la capacité d'accueil du territoire (ressources, dimensionnement, ...)
- Bien qualifier les vulnérabilités
- Ne pas perdre de vue la fonctionnalité des milieux naturels face à l'augmentation des flux (fréquence et période)

LE OU LES OBSTACLES À LEVER

- Avoir un document qui puisse être validé par les élus
- Oser affirmer plus de convictions avec un vocabulaire plus dynamique et moins consensuel
- Équilibre délicat entre la stratégie et la mise en oeuvre opérationnelle



Réactions

Nora Beriou souligne une évolution significative des échanges entre les réunions publiques et le séminaire, marquée par un courage renouvelé pour faire face aux réalités. Elle insiste sur le fait que, désormais, l'accent est mis sur des enjeux essentiels tels que l'agriculture et l'industrie, et non plus uniquement sur le tourisme, comme cela était le cas au début.

De son côté, Camille Berger (EPODE) rappelle que le changement climatique n'est pas toujours directement palpable, et que le SCoT peut parfois sembler abstrait. Elle souligne la nécessité de concrétiser les enjeux et les actions, car il est important de ne pas se limiter à une approche conceptuelle. Un besoin évident se fait sentir : celui de passer à des initiatives tangibles et de donner une dimension pratique aux démarches entreprises.



1. Deux ressentis importants :

Jean François Caron met en avant deux questions fondamentales qui résument les enjeux du travail collectif :

- Comment faire ensemble ? Cette question renvoie à la nécessité de construire une dynamique collective forte, en favorisant l'engagement de chacun et en mettant en place des mécanismes de coopération efficaces.
- Comment faire projet et passer à l'acte ? Il souligne l'importance de ne pas se limiter à des discours ou des idées, mais de concrétiser les projets, de passer à l'action.

2. Chouchouter la dynamique collective :

Jean François Caron insiste sur le fait que la dynamique collective est un élément précieux et qu'il est crucial de l'entretenir et de la renforcer. Selon lui, cette dynamique est un point d'appui majeur, car il y a des attentes et un vrai concernement de la part des acteurs du territoire. Cependant, il met également en garde contre sa fragilité, soulignant que les facteurs de risques sont présents : si l'on tombe trop brusquement, la chute peut être douloureuse. Il est donc essentiel de maintenir un équilibre et de bien prendre soin de la dynamique collective.

3. Articulation du diagnostic Cerema et du diagnostic sensible :

Un point intéressant soulevé est l'articulation entre le diagnostic objectif réalisé par le Cerema et le diagnostic sensible des acteurs locaux. Jean François Caron voit cette association comme un moyen de mieux appréhender les réalités du territoire à la fois de manière rationnelle et émotionnelle. Le Cerema poursuivra cette démarche pour rendre l'analyse plus complète et intégrée.

4. Trois propositions pour aller de l'avant :

- Conforter la dynamique collective avec de la méthode : Jean François Caron insiste sur la nécessité de renforcer la dynamique de travail ensemble avec des méthodes structurées, pour garantir que les actions et décisions soient cohérentes et efficaces.
- Anticiper les enjeux stratégiques : Il propose de repérer des sujets stratégiques et potentiellement risqués, et de les prendre comme objets transactionnels sur lesquels les acteurs pourront apprendre à travailler ensemble. La peur (par exemple, les risques naturels comme un écoulement de montagne ou une pénurie d'eau) et le désir (la volonté d'agir pour un avenir meilleur) sont les moteurs de la mobilisation collective. Ces enjeux peuvent être transformés en prototypes de construction collective.
- Créer une exemplarité : Le territoire a un potentiel exemplaire, pouvant devenir un modèle pour d'autres. Le SCoT peut être l'endroit où émerge une vision commune pour l'avenir du territoire. Il met en avant l'importance de construire cette vision de manière itérative, avec des méthodes adaptées, et d'y insérer un fil rouge. Selon lui, un projet de territoire doit être joyeux pour perdurer dans le temps.

En conclusion, Jean François Caron appelle à transformer les bonnes dynamiques actuelles en projets concrets, à prendre des décisions stratégiques réfléchies, et à cultiver un environnement de coopération et de vision partagée pour faire face aux défis du territoire.

Intervention de Jean-Marc Farini, Directeur de France & International, Compagnie des Alpes

Jean-Marc Farini, habitant de la vallée de Chamonix et directeur du développement de la Compagnie des Alpes, est également coprésident de la Communauté Montagne à la Caisse des Dépôts. Il souligne que la montagne, en tant qu'environnement spécifique, nécessite des réponses particulières pour répondre aux défis qu'elle rencontre.

Il présente l'idée du groupe Caisse des Dépôts (composé de multiples filiales comme la Banque des Territoires, BPI France,

Compagnie des Alpes, EGIS, CDC Biodiv, Transdev, etc.) d'offrir quatre champs de solutions adaptées aux territoires de montagne. Ces champs sont les suivants :

1. Habitat et rénovation urbaine :

Jean-Marc Farini met l'accent sur l'importance de rééquilibrer l'attractivité et l'habitabilité des territoires de montagne, en plaçant les habitants au cœur des réflexions. Cela implique de penser à la rénovation urbaine de manière à garantir une meilleure qualité de vie pour les résidents tout en renforçant l'attractivité des territoires.

2. Transformation touristique et économique :

Il insiste sur la nécessité de repenser la filière touristique, notamment l'après-ski, en créant de la valeur durable dans la montagne. Selon lui, bien que le ski ne soit pas voué à disparaître, il existe plusieurs voies possibles pour diversifier et transformer l'économie montagnarde au-delà de l'hiver et des activités liées au ski. Il évoque la volonté de structurer correctement ces projets et de soutenir les bonnes gouvernances, en s'assurant que les démarches sont pertinentes et cohérentes avec les enjeux territoriaux, comme cela peut être le cas avec des outils comme le SCoT. La Caisse des Dépôts et ses filiales sont prêtes à accompagner ces initiatives, mais à condition qu'elles s'inscrivent dans un cadre de gouvernance solide.

3. Ressources naturelles et risques :

Un autre domaine clé pour le groupe Caisse des Dépôts est la gestion des ressources naturelles et des risques en montagne. Jean-Marc Farini évoque la nécessité de protéger les ressources naturelles tout en prenant en compte les risques environnementaux spécifiques aux territoires de montagne, tels que les avalanches ou les glissements de terrain.

4. Services à la population en station :

Il souligne également l'importance de renforcer les services à la population dans les stations de montagne, afin de garantir un cadre de vie de qualité pour les habitants permanents tout en répondant aux besoins des touristes. Cela inclut la mise en place de services adaptés pour améliorer le quotidien des résidents et assurer la pérennité des territoires montagnards.

En conclusion, Jean-Marc Farini propose une approche multidimensionnelle pour la montagne, intégrant l'habitat, la transformation économique, la gestion des ressources et des risques, ainsi que les services à la population, avec pour objectif de créer un équilibre durable entre les besoins des habitants, des touristes et de l'environnement.

Clôture du Séminaire par Nicolas Evrard, Président du SCoT

Nous étions plus de 100, bien au-delà du CLDT, ce qui témoigne du succès de nos travaux et de l'intérêt croissant pour notre territoire. C'est une preuve tangible de l'engagement de nos habitants, tous très motivés, et un symbole fort de la fierté que nous ressentons pour notre région dans tous ses domaines, à commencer par l'environnement. Nous avons ici une diversité remarquable : des militants écologistes, des acteurs associatifs, des industriels du décolletage, de la dentisterie, de la domotique...

Nous portons une histoire incroyable, marquée par notre capacité à créer de la richesse et à reconquérir notre souveraineté économique, notamment par l'acquisition d'investissements industriels. Nous sommes fiers de notre tradition d'accueil et du tourisme qui en découle.

Nous disposons de nombreux atouts pour faire perdurer cette histoire et offrir à chacun la possibilité de vivre et travailler ici, c'est cela, notre projet commun : un projet authentique et durable pour notre territoire, qui se concrétise grâce aux travaux que vous avez réalisés et qui donneront une âme au DOO.

Cependant, un enjeu majeur nous dépasse : les risques, les peurs et les inquiétudes qui planent sur nos vallées de montagne. Nous avons longtemps fait face à l'émigration et, parfois, nos communes sont contraintes de prendre des décisions difficiles. Nous savons que l'action est nécessaire, mais aussi que l'unité est essentielle pour que ces défis soient surmontés. Quant à ceux qui ne sont pas présents aujourd'hui, ils se priveront des discussions les plus importantes. Les meilleurs étaient dans la salle, et ensemble, nous avons les clés pour avancer.

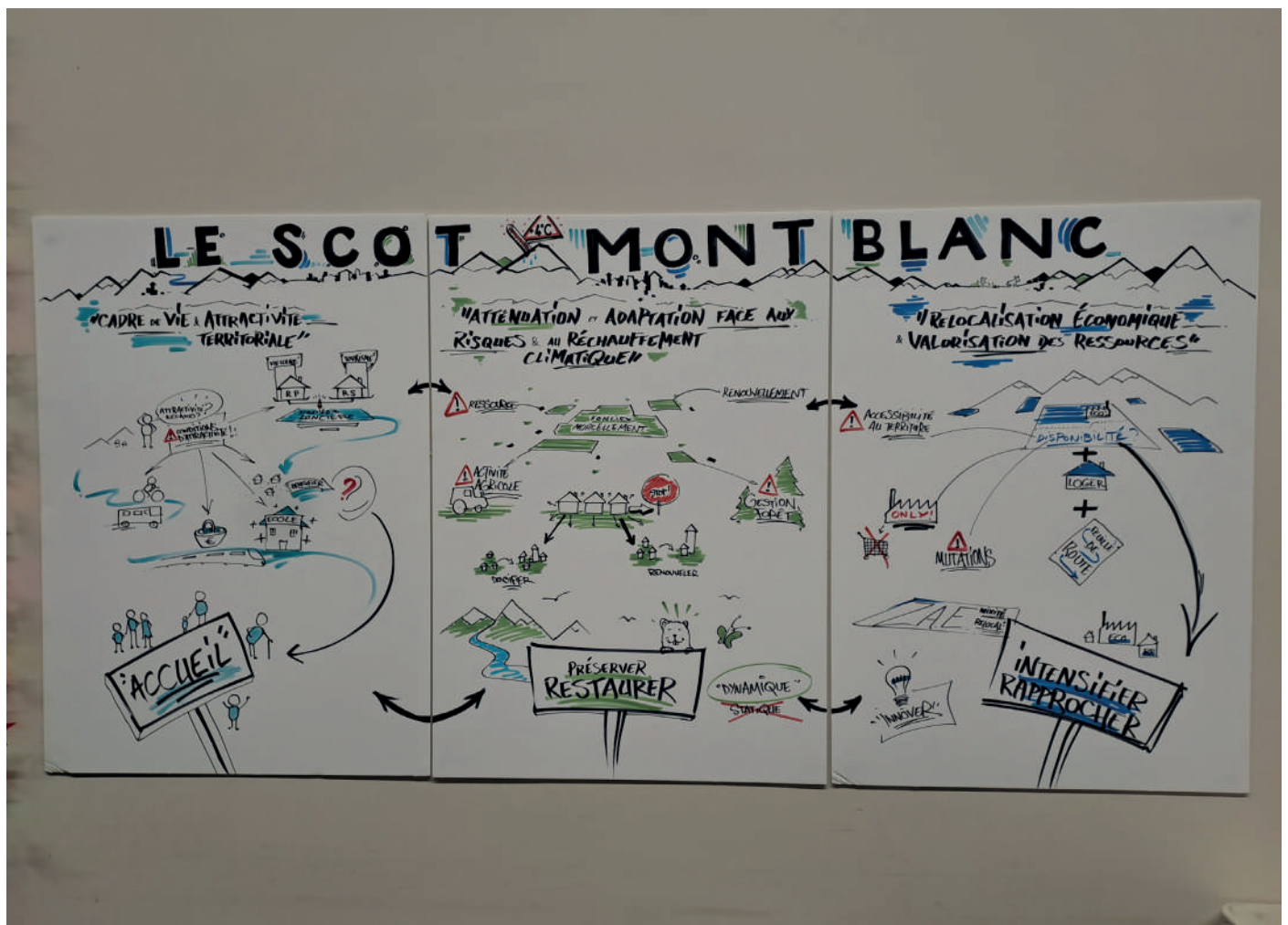
Pour aller de l'avant, nous avons plusieurs réunions publiques prévues : le 27 février à Megève, le 6 mars à Cluses, le 11 mars

à Chamonix, et le 12 mars à Taninges. Ces rencontres seront l'occasion de renforcer notre solidarité, d'unir nos forces et de consolider notre territoire.

Je l'espère, nos amis d'Annecy, du Grand Genève, comprendront qu'il faut désormais compter avec nous.



Interventions et échanges lors du séminaire



Facilitation graphique réalisée lors du séminaire de PASSY – Bureau d'études EPODE